

infos TROOZ

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE TROOZ

NUMÉRO 35 | printemps 2024



Rejoignez-nous !



facebook

P.4 À LA UNE

Un budget ambitieux



L'édito du BOURGMESTRE



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Après deux numéros « hors-série » dont un spécialement consacré à la reconstruction de notre Commune, voici le retour de votre « InfosTrooz » en format plus classique. Classique, certes, mais pas dépourvu d'informations importantes !

Au fil des pages, vous pourrez lire une description complète du budget 2024. Sachez d'ores et déjà que cette année, ce sont septante millions d'euros (70.000.000 €) qui ont été inscrits au budget extraordinaire. Un budget extraordinaire qui n'aura jamais si bien porté son nom car sur deux ans, ce ne sont pas loin de 100.000.000 € qui ont été budgétisés pour la reconstruction !

Toutefois, cette édition ne se limite pas à une liste de travaux ou de chiffres. Vous pourrez y (re)découvrir tout ce que les services communaux mettent en place pour vous quel que soit votre âge : depuis les massages pour bébés aux activités des seniors. Vous pourrez vous rendre compte du travail réalisé dans nos écoles et de l'investissement de nos équipes éducatives dans l'apprentissage de vos enfants.

Mais la vie d'une commune ne se limite pas aux services que celle-ci rend à ses administrés, c'est aussi la manière dont ses habitants la font vivre. Sur ce plan, la Commune de Trooz n'est pas en reste et, avec le retour des beaux jours, vous pourrez vous en rendre compte en participant aux diverses activités organisées par la Commune, les associations et les comités de quartier.

Nous avons créé une nouvelle rubrique intitulée « Portrait » mettant en lumière les personnalités locales marquantes. Dans ce numéro, vous aurez l'occasion de découvrir LGH, un artiste engagé.

Aussi présents dans notre vie de tous les jours, les commerces locaux : l'association des commerçants et indépendants de Trooz, en partenariat avec le service des affaires économiques, a réalisé un site qui, à coup sûr, vous aidera au quotidien. Vous le découvrirez dans cette édition.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'année 2024 est une année électorale, vous aurez l'occasion dans cette édition de revoir les principes de base vous permettant d'aller voter en toute connaissance de cause.

Je ne m'étendrai pas plus sur le contenu de cette parution afin de vous laisser quelques surprises lorsque vous la lirez. Bonne lecture.

FABIEN BELTRAN,
Bourgmestre de Trooz

Responsable de publication
Joëlle DEGLIN

Toute reproduction totale ou partielle nécessite l'autorisation préalable de l'éditeur responsable.



IMPRIMÉ SUR DU
PAPIER ÉCOLOGIQUE

Tirage 4250 ex.

Photo de couverture :
©Aurore Nivellet
Photo du Bourgmestre :
© J. B. Trooz

Éditeur responsable
Collège communal

Conception et réalisation
Service Communication

Grand'rue, 216c - 4870 TROOZ

communication@trooz.be



facebook

Rejoignez-nous sur notre
page FACEBOOK
commune de Trooz



MAISON COMMUNALE

Grand'rue, 216c - 4870 TROOZ

0487 37 74 23

info@trooz.be

www.trooz.be

JOURNAL COMMUNAL
infos TROOZ

Suivez le lien pour consulter
les ANCIENS NUMÉROS !



Visitez

WWW.TROOZ.BE





SOMMAIRE

- | | |
|--|---|
| 4 À LA UNE
Un budget ambitieux | 17 ACIT
Annuaire des commerçants de Trooz |
| 6 TRAVAUX
Des nouvelles du Service Travaux... | 18 LES ELECTIONS BELGES EN 2024
Ce qu'il faut savoir avant d'aller voter |
| 8 CPAS
Natur'à Trooz ; Les Ateliers de la Vesdre... | 20 PORTRAIT
LGH, un artiste engagé |
| 9 LOISIRS - MANIFESTATIONS
Un programme riche en activités pour les seniors en 2024 | 22 COMITÉS DE QUARTIERS
Les nouvelles, les projets et les activités qui animent Trooz |
| 10 JEUNESSE
Boîte à livres ; Initiation massages bébés, Lundis sportifs ; Formation pour les accueillantes extrascolaires, Voyage à Voutenay-sur-Cure ; Été solidaire ... | 23 CULTURE / PATRIMOINE / TOURISME
Parcours d'Artistes ; 2 ^e Tour de Trooz, « La Promesse », Un message d'espoir pour Trooz ; L'histoire de Pierre-Édouard HIGNY... |
| 13 ENVIRONNEMENT
Règlement sur la taille des haies... | 25 BIBLIOTHÈQUE DE TROOZ
Quoi de neuf dans votre bibliothèque ? |
| 14 ENSEIGNEMENT
Des nouvelles des écoles communales | 26 ÉTAT-CIVIL
Règlementation passeports/cartes d'identité ; Une alliance pour des noces d'or ; noces ; mariages ; naissances ; décès ... |
| 16 RECETTE
Formulaire de demande de réduction de la taxe sur l'enlèvement des immondices | 28 AGENDA DES MANIFESTATIONS |



Un budget ambitieux



Lors de notre édition spéciale « Reconstruction » en octobre dernier, nous vous présentions, quartier par quartier, les principaux chantiers prévus sur notre commune. Une étape importante vient d'être franchie avec l'adoption du budget communal 2024. Le budget est à l'équilibre tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire et chiffre les défis que nous allons relever pour reconstruire notre commune.

Que retenir du budget ordinaire ?

Le budget ordinaire est à l'équilibre avec des prévisions de recettes et de dépenses de l'ordre de **13.091.093 €**.

Cet équilibre a pu être atteint en prélevant 1,8 million dans une provision de recettes exceptionnelles liées aux inondations constituée les années précédentes.

La Région est également intervenue pour soutenir l'engagement de personnel à concurrence de **160.000 €**.

La Province apporte également son aide par la prise en charge d'une partie du salaire d'un nouvel agent technique.

Toutes les activités portées par la commune et tous les services sont maintenus, voire confortés.

Les dépenses en personnel représentent 53,5% du budget ordinaire. Elles ont augmenté en vue de gérer tous les dossiers liés à la reconstruction de la commune.

Les dépenses de fonctionnement représentent, elles, 17 % et tous les postes ont été compressés au maximum.

Par contre, les dépenses de transfert ne cessent d'augmenter pour financer la zone de secours (+2,32%) et la zone de police (+5,99%). La charge de la dette est maîtrisée et représente 7% des dépenses. Les taxes sont inchangées.

Une attention particulière est accordée à l'enseignement communal. Les implantations dans les quartiers sont maintenues. Avec la prise en charge d'heures d'enseignants supplémentaires, tant au niveau maternel que primaire,

chaque implantation, au-delà des classes de maternelles, continuera de proposer au minimum 3 classes primaires.

Le choix des langues, les classes de dépaysement (*classes de neige et de sport*) sont prévus.

La verdurisation, l'embellissement de la commune par des plantations, l'encouragement des activités culturelles et sportives, le développement de la lecture publique, les activités jeunesse ... sont également portés au rang des priorités.

Des chèques commerce (15 € par ménage) sont inscrits au budget pour soutenir le développement local.

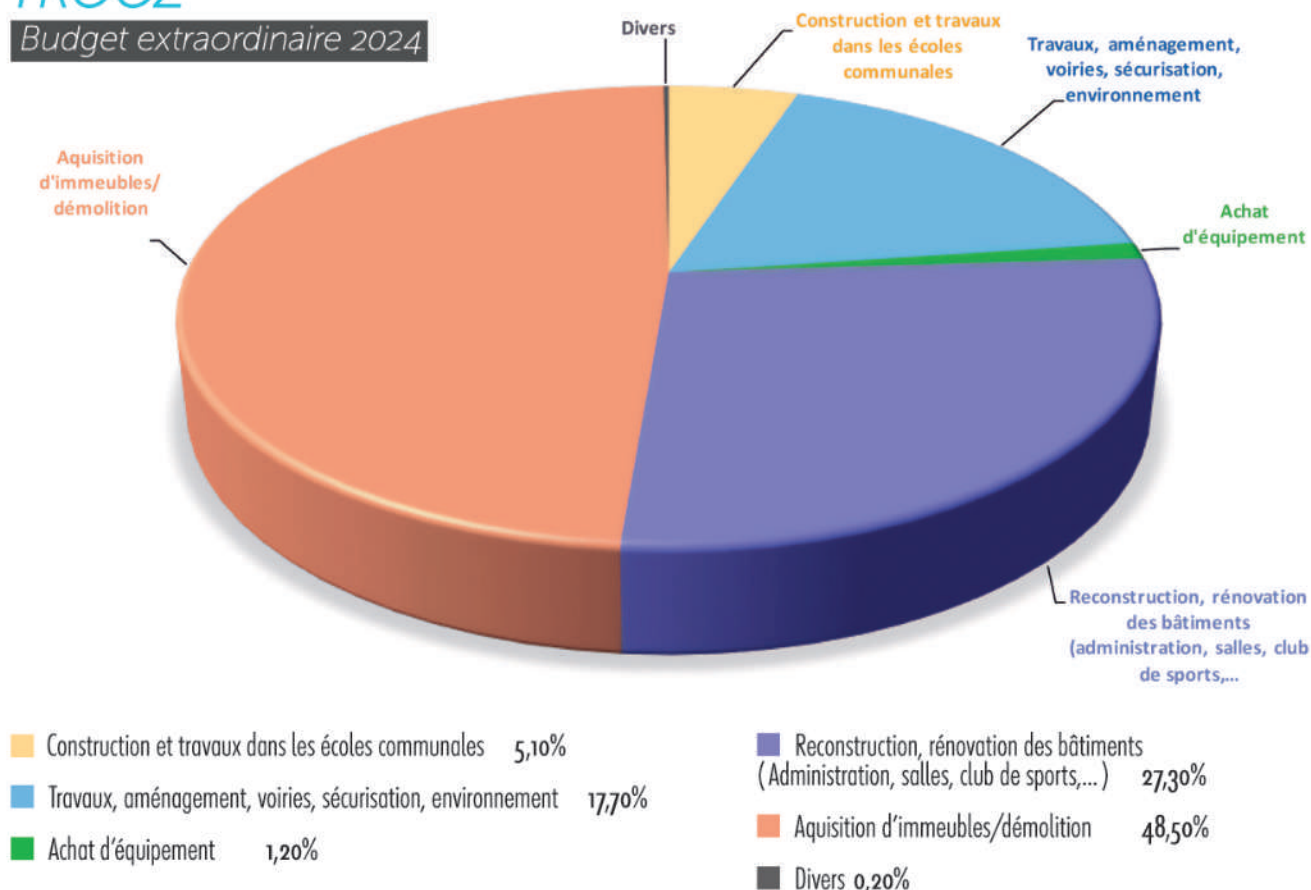
Une reconstruction ambitieuse

Mais c'est surtout le budget extraordinaire avec ses 72 millions d'euros qui retient l'attention. A titre de comparaison, avant la catastrophe de 2021, le budget extraordinaire était plusieurs dizaines de fois inférieur à ce montant ...

Le budget 2024 traduit l'ambitieux programme de travaux liés à la reconstruction. Il sera financé par le remboursement des assurances, par le Fonds des calamités, par des subsides et par des emprunts.

Évidemment, il ne sera pas possible de tout mettre en oeuvre en 12 mois tant les projets sont nombreux mais la majorité s'engage dans un processus de reconstruction à la hauteur des dégâts subis.

35 millions d'euros sont inscrits pour racheter et démolir une série de bâtiments afin de laisser de la place à la



rivière. Une étude sur les bassins versants est également programmée.

Plus de 11 millions d'euros sont prévus pour rénover, sécuriser les voiries et les accotements, acheter de la signalisation et favoriser la mobilité.

Près de 300.000 € seront consacrés à la réfection des ruisseaux communaux.

Citons aussi les projets comme **la rénovation de la place Teixeira**, l'installation de la passerelle de Fonds de Forêt, celle du Ry de Mosbeux, l'égouttage rue des Croisettes, la réfection du talus rue de Verviers, la réparation du pont de la Fenderie, celle du mur rue Louis Leménager, la réfection rue Pont-en-Vaux, la remise en état des berges rue Vaux, l'aménagement des fossés route de Banneux et rue du Baty....

Des travaux d'envergure vont également être entrepris dans nos écoles. Plus d'1,7 million d'euros sont prévus pour rénover l'école de La Brouck et 1,6 million pour construire la nouvelle salle de gym à Fraipont. Près de 400.000 € seront consacrés à des travaux d'amélioration dans les différentes implantations.

La construction de la nouvelle administration communale dans le parc est provisionnée pour un montant de 12 millions. Sont inscrits également la rénovation du FC Trooz, la réparation puis la reconstruction du hall des sports, la rénovation de la salle Floréal, de la salle de Forêt, l'installation d'un boulodrome. Des montants sont réservés pour les auteurs de projets des chantiers d'envergure comme la Fenderie et le site Impéria à Nessonvaux.

Un million d'euros est porté au budget pour l'installation d'une crèche communale ! Pour accueillir au mieux les artistes, l'intérieur du Maka sera aménagé. Et afin de compléter le dispositif de communication, des panneaux d'information seront placés le long de la N61. Enfin, toute

une série d'achats sont envisagés : outillage, véhicules pour les services travaux, bacs à fleurs, mobilier urbain, abris bus, matériel informatique, matériel sportif...

Et le CPAS ?

Le budget 2024 du CPAS est également établi à l'équilibre compte tenu d'une dotation communale de 1.280.000 €, soit une dotation identique par rapport à l'année 2023.

Suite à la crise Covid, aux inondations et à la crise énergétique, le CPAS en qualité d'acteur de première ligne a dû faire face à des défis colossaux afin de soutenir les personnes en difficultés et il se verra encore impacté par les conséquences de ces événements.

Les services initiés pendant la crise et suite aux inondations comme l'espace des possibles ou le taxi social seront bien entendu maintenus. Épinglons aussi la création d'une halte-garderie très prochainement à Fraipont.

Bon à savoir : Un reflet des choix politiques

Le budget est un acte de prévision et d'autorisation qui traduit en chiffres la vie courante de la commune (service ordinaire) et la volonté politique de la majorité en matière d'investissements (service extraordinaire).

Le budget est un acte d'autorisation (base légale) : par l'approbation du budget, le conseil communal mandate le collège pour engager les dépenses et réaliser les recettes prévues. Il devient un acte juridique pleinement exécutoire dès qu'il a été approuvé par le Service public de Wallonie (*l'autorité de tutelle*). Il a donc « force de loi » pour la commune.

Il constitue surtout un acte politique en traduisant, en termes financiers, ce que la majorité communale en place entend poursuivre au cours de l'exercice financier. ■



Les ouvriers communaux sont bien occupés afin de maintenir ou améliorer le quotidien des citoyens.



Ces derniers mois, le service environnement a mis la priorité sur l'entretien des chemins afin que les nombreux baladeurs jouissent agréablement des multiples sentiers de notre commune. Des efforts particuliers ont été déployés dans les **chemins de la Drève**, de **Noirfalise** et du **Targnon**. Des **TRAVAUX D'ÉLAGAGE** et de **TAILLES DE HAIES** ont, en plus de l'aspect esthétique du paysage, permis d'assurer la sécurité publique en maintenant une visibilité adéquate le long des routes et trottoirs.



Le service voirie a aménagé les abords des routes du quartier de La Brouck.





Les variations climatiques ont nécessité, en plus des travaux habituels, l'intervention des ouvriers pour l'entretien des égouts lors des fortes pluies. L'équipe a travaillé également durant l'épisode neigeux. Les cimetières n'ont pas été oubliés, les fossoyeurs ont maintenu l'accès aux allées des cimetières par tous les temps afin de permettre aux visiteurs de rendre visite à leurs proches disparus.



Le service des infrastructures a veillé à mettre à disposition du matériel conforme aux demandes autant pour des organisations privées que publiques telles que le Marché de Noël.

Le maintien en bonne et due forme des bâtiments occupés par les services administratifs, les écoles et les salles communales, a occupé les ouvriers.

En prévision des fêtes locales à venir, les ouvriers vont s'atteler à l'entretien des places communales.

Ces espaces sont au cœur de nombreuses festivités et rassemblements. Il est important de les maintenir accueillants et attrayants pour tous.

En vue d'améliorer la sécurité routière, des radars préventifs seront installés à différents endroits de la commune. Cette mesure vise à sensibiliser les conducteurs à la vitesse et à réduire les risques d'accidents sur nos routes locales.

Enfin, un marché a été conclu pour le curage et l'inspection par caméra d'un tronçon d'égouttage dans la rue de Verviers.

Cette initiative vise à garantir le bon fonctionnement des systèmes d'assainissement, contribuant ainsi à la qualité de vie des habitants de notre commune. ■





Natur'à TROOZ MARAÎCHAGE



TERRAIN COMMUNAL «LE WALLONIA»

RUE FRANKLIN ROOSEVELT, 233
4870 TROOZ (Nessonvaux)
Passer à pieds sous le viaduc SNCB



Vous souhaitez vous adonner au jardinage et cultiver vos légumes ?



Des parcelles à cultiver peuvent être louées sur le site Natur'à Trooz.

Ce lieu, situé sur le **TERRAIN COMMUNAL LE WALLONIA À NESSONVAUX**, permet de pratiquer le maraîchage par la mise à disposition d'une parcelle à cultiver. Certains jardiniers débutent dans l'art de cultiver des légumes, d'autres sont un peu plus expérimentés.

Les personnes à mobilité réduite peuvent également prendre part au projet grâce à un bac potager PMR. Ce qui réunit ces maraîchers, c'est l'envie de rencontrer de nouvelles personnes, de créer un projet ensemble et d'apprendre de chacun. L'objectif est que cet investissement reste un plaisir. ■

Si vous voulez louer une parcelle, contactez le CPAS pour recevoir toutes les informations :

CPAS de Trooz : Grand'Rue, 216C - 4870 Trooz ☎ **0489 82 39 50** - ✉ secretariat@cpastrooz.be



Les Ateliers de la Vesdre

Les Ateliers de la Vesdre, en collaboration avec les communes de Chaudfontaine et de Trooz, ont pour but de développer des initiatives économiques locales répondant à des besoins

non couverts sur le territoire via la création d'emplois.

L'objectif est de créer suffisamment de volumes d'activités pour proposer un contrat de travail à durée indéterminée à 50 personnes résidant depuis au moins 6 mois dans le micro-territoire « 4050 - 4051 - 4870 » et ayant au moins 2 ans d'inactivité.

Les Ateliers de la Vesdre proposent actuellement deux services :

■ Le déménagement social

Public cible : personnes précarisées des communes de Chaudfontaine (4050, 4051) et de Trooz (4870) – ou s'y installant. Les Ateliers de la Vesdre vous accompagnent dans chaque étape de votre déménagement.

Ce service s'adresse aux habitants venant ou quittant la commune de Chaudfontaine (4050, 4051) ou de Trooz et dont les ressources financières sont limitées.

À titre d'exemple, un petit déménagement d'une demi-journée tourne autour des 140 €. Le prix est établi sur base d'un devis

et varie en fonction du temps nécessaire pour effectuer le déménagement et du nombre de kilomètres parcourus.

■ La livraison

Public cible : Ce service s'adresse aux habitants et commerçants des communes de Chaudfontaine (4050, 4051) et de Trooz (4870) ayant besoin de (se) faire livrer des marchandises.

Les Ateliers de la Vesdre répondent à vos besoins à vélo ou en voiture sur devis.

Intéressé·e ? Contactez-nous !

Le service est joignable au ☎ **0471 46 05 28** ou par e-mail à ✉ info@ateliersvesdre.be du **lundi au jeudi de 9h00 à 17h00** et le **vendredi de 9h00 à 16h30**.

Les locaux se situent à la Gare de Trooz, Place du 11 novembre n°4 à 4870 Trooz. Suivez-nous sur la page Facebook Les Ateliers de la Vesdre

Initiés par la Région wallonne et le Fonds social européen dans le cadre de l'opération « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée », Les Ateliers de la Vesdre, en collaboration avec les communes de Chaudfontaine et de Trooz ont pour but de développer des initiatives économiques locales répondant à des besoins non couverts sur le territoire via la création d'emplois.

L'opération est soutenue financièrement par l'Union Européenne et la Région wallonne pour un budget total de 5.641.424,54€ dont 2.820.712,27€ par l'Union Européenne. ■



UN PROGRAMME RICHE EN ACTIVITÉS POUR LES SENIORS EN 2024

Nous avons le plaisir d'annoncer un programme exceptionnel d'activités destinées aux aînés de la Commune tout au long de l'année 2024. Découvrons-le ensemble !

Nous avons débuté cette année avec le traditionnel « **GOÛTER DES AÎNÉS** », afin de présenter le programme !

Le **31 mars 2024**, un spectacle suivi d'un repas trois services et d'un goûter se tiendra au magnifique domaine de Wégimont. Présenté par Stélio Gollas, ce spectacle thématique intitulé « **VOYAGE DANS LES ANNÉES POP** » promet une expérience mémorable. Un départ en car communal est prévu pour cet événement, avec 50 places disponibles. Les horaires de départ sont fixés à 11h30 pour Trooz, 11h40 pour Fraipont et 11h45 pour Nessonvaux. Le prix pour cette journée spectaculaire est de **35 euros**, avec une gratuité pour les personnes en situation de handicap et à petits revenus.

La troisième activité phare de l'année est le **VOYAGE À BLANKENBERGE**, prévu du vendredi 14 au vendredi 21 juin. Des

activités sportives, balades, animations diverses vous seront proposées durant ce séjour.

► Les tarifs sont de 395 euros pour les pensionnés de la commune et 495 euros pour ceux hors de la commune. Une option de chambre individuelle est disponible moyennant un supplément de 95 euros, tandis qu'une réduction de 15 euros est proposée pour ceux qui préfèrent se rendre sur place par leurs propres moyens.

Enfin, pour clôturer l'année en beauté, un séjour en pension complète au **PUY DU FOU** est proposé en septembre. Ce séjour comprend le trajet en car depuis Nessonvaux, Fraipont ou Trooz, l'hébergement, l'accès au parc et le spectacle nocturne.

Les places étant limitées, il est conseillé de réserver rapidement en contactant la commune aux coordonnées mentionnées précédemment. Nous sommes impatients de vous retrouver lors de ces diverses activités. Nous vous souhaitons une année agréable, pleine de découvertes et de moments de partage. ■



31 MARS 2024 dès 12h
DOMAINE PROVINCIAL DE WÉGIMONT
DÎNER 3 SERVICES + SPECTACLE + GOÛTER

STÉLIO GOLLAS
présente

**VOYAGE
DANS LES
ANNÉES POP**

Le prix de la journée à **35,00 €** par personne
(gratuité pour les personnes en situation d'handicap et à petits revenus).

TRANSPORT AVEC LE CAR COMMUNAL - Départ de Trooz à 11h30
Fraipont à 11h40 - Nessonvaux à 11h45 - 50 places.

RÉSERVATION à la commune, par téléphone et par mail (coordonnées au verso), **PLACES LIMITÉES, 1^{er} arrivé = 1^{er} servi !**



**VOYAGE DE 4 JOURS/3 NUITS AU
PUYDUFOU**

L'ADMINISTRATION
COMMUNALE DE TROOZ

Du **MERCREDI 25 SEPTEMBRE** au **SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024**



PRIX (TOUT COMPRIS)

Pensionnés troозиens en chambre double: **630€**
Autres (non pensionnés et/ou hors commune): **730€** Chambre single: **345€** Assurance: **40€**

RÉSERVATIONS à l'ADMINISTRATION COMMUNALE
par TÉLÉPHONE : ☎ **0478 17 12 67**
ou par MAIL : secretariat.bourgmaster@trooz.be

Du **vendredi 14** au **vendredi 21 juin 2024**



Séjour à Blankenberge
à l'hôtel Floréal en pension complète. **Complet**

Activités & promenades
prévues sur place
Nombre de Places **limité**
Déplacement **en car**



INFOS ET RÉSERVATIONS

Les réservations se font auprès
de la **COMMUNE**:

► par téléphone : **0478 17 12 67**

► par e-mail : secretariat.bourgmaster@trooz.be

Les frais peuvent être réglés sur le compte:

BE62 3631 7136 2361

+ d'infos sur les
ACTIVITÉS SENIORS 2024 ?!

SCANNEZ-MOI !





La boîte à livres



Depuis quelques temps, la Maison de quartier « Espace 1000 mains » abrite une « **BOÎTE À LIVRES** ». Si vous aimez lire et que vous habitez Trooz, au-delà des superbes bibliothèques communales, vous pouvez bénéficier de ce service mis en place par les éducateurs du Plan de cohésion sociale. Le concept est simple, vous pouvez venir lors des heures d'ouverture de la Maison de quartier, vous passez la porte et vous accédez directement à ce concept qui consiste à permettre à toute personne de pouvoir emporter sans frais un ou deux livres (*en y déposant soi-même un autre mais sans obligation*).

MODE D'EMPLOI :

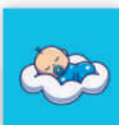


- 1 Prenez gratuitement un livre qui vous intéresse
- 2 Déposez un livre susceptible de plaire à autrui
- 3 Partagez vos coups de coeur et vos impressions à travers un petit mot glissé dans le livre si vous le souhaitez !

QUELQUES PRÉCISIONS :

L'utilisation de la boîte à livres offre une réelle souplesse dans son fonctionnement en terme de coût (*emprunt des livres entièrement gratuit, aucune cotisation nécessaire*) et en terme de délai d'emprunt (*aucune date de retour du livre n'est exigée, ni même le retour du livre*). Le principe est donc celui du troc. **C'est SIMPLE et GRATUIT !**

C'est aussi et surtout l'occasion pour ceux qui n'ont pas les moyens financiers de s'acheter des livres, d'avoir l'opportunité de s'ouvrir à la lecture. Les livres déposés doivent être en bon état, pensez aux autres lecteurs ! N'oubliez pas que les livres sont à disposition de tous, dans un lieu public averti. Beaucoup y verront simplement un moyen ludique et agréable de partager les récits qui les ont touchés, émus. Notez bien qu'un livre déposé dans une boîte à livres est cédé gratuitement. Donc, ne venez pas prendre un livre pour le revendre par la suite. Cela ne correspond pas au principe du concept, d'abord parce que c'est un manque de respect envers la personne qui a déposé l'ouvrage, mais aussi parce que vous avez de forte chance d'avoir une mention sur la couverture ou dans le livre qui stipule « *Cédé à une boîte à livres, ne peut être vendu* ». Mais surtout, profitez ! ■



INITIATION MESSAGES POUR BÉBÉS



Depuis septembre 2023, la maison de quartier « 1000 mains » propose aux jeunes parents une initiation aux massages bébé. Si vous êtes jeunes parents (bébé de 3 semaines à 8 mois), que vous voulez passer un petit moment avec votre bébé et apprendre à le masser, Ludivine vous montre des petits gestes bien utiles au quotidien. Ces massages ont un effet bénéfique sur le sommeil, la détente et la bonne digestion. Pour les dates et les modalités d'inscription, n'hésitez pas à prendre contact avec le Service Jeunesse : jeunesse@trooz.be

Ces séances d'une heure se déroulent les lundis ou mardis en matinée ou en début d'après-midi à l'**Espace 1000 mains** dans le Parc communal
 Rue de l'Église, 22 à côté de la salle des mariages. ■



LES LUNDIS SPORTIFS !



Tous les lundis soirs, les éducateurs du Plan de cohésion sociale organisent les lundis sportifs au Hall sportif communal
 Rue de l'Église, 22 à Trooz.

Vous êtes un adolescent de Trooz et vous aimez le sport ?

Vous ne souhaitez cependant pas avoir les contraintes des clubs sportifs en devant impérativement être présent chaque semaine et en devant participer à des championnats chaque week-end...

Vous préférez le sport ludique et plaisir au sport compétition ?

Vous voulez rencontrer d'autres jeunes ?

Vous aimez le mini-football ?

Alors nos lundis sportifs sont faits pour vous ! N'hésitez pas à pousser la porte du hall sportif **les lundis soirs à partir de 20h30** et à aller à la rencontre de nos éducateurs qui vous accueilleront pour des parties endiablées de foot en salle entre copains. ■



FORMATION POUR LES ACCUEILLANTES EXTRASCOLAIRES DES ÉCOLES COMMUNALES

La Coordination de l'Accueil extrascolaire de Trooz a mis en place une formation délocalisée sur Trooz à destination des accueillantes extrascolaires des diverses écoles du territoire. Cette formation continuée de 90 heures a débuté le **20 septembre 2023** et se poursuit jusqu'au **19 juin 2024**.

Cette formation aborde des thèmes importants qui aideront nos accueillantes à encore améliorer la qualité de l'accueil des enfants dans les différentes implantations scolaires.

Ainsi les thèmes suivants ont été plus particulièrement abordés :

- Initiation aux soins courants auprès des enfants
- Initiation à la gestion de conflits
- Conception et animation de jeux courts
- Principes et techniques de gestion du stress
- Techniques d'animation



JEUNESSE

VOYAGE à VOUTENAY-SUR-CURE



2024 est une année olympique et la flamme passera le 11 juillet par le village français de Vézelay avant d'arriver à Paris. Pourquoi parler des jeux olympiques ? Ce village est voisin de Voutenay-sur-Cure qui est lui-même jumelé avec notre village de Fraipont.

Ce n'est pas tous les jours qu'un évènement comme celui-là a lieu et c'est pourquoi nous allons organiser un voyage pour les jeunes de Trooz **du 8 au 12 juillet 2024**. Ils auront l'occasion de découvrir les lieux touristiques alentours et de voir passer cette flamme olympique.

Nous ne manquerons pas de vous en dire plus lorsque ce projet sera plus abouti et nous co-construirons le planning avec les jeunes intéressés.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le Service Jeunesse ✉ jeunesse@trooz.be ou avec les éducateurs de Trooz. ■



ÉTÉ SOLIDAIRE

Une fois de retour de ce voyage, ce sera l'heure de « l'Opération Été solidaire » du **15 au 26 juillet 2024**.

Cette initiative permet à une dizaine de jeunes d'être sensibilisés à la solidarité, de réaliser des travaux d'utilité publique et de rendre des services à la population, pendant les vacances d'été, moyennant rétribution. Pour ces jeunes, c'est souvent l'occasion de faire leur première expérience professionnelle en tant qu'étudiant.

Les autres objectifs de l'Opération sont les suivants :

- Inciter les jeunes à améliorer leur quartier et leur environnement.
- Promouvoir ou renforcer leur solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté et privilégier les liens intergénérationnels, particulièrement avec les personnes âgées.
- Permettre aux jeunes d'effectuer ou de découvrir un travail de valorisation.

Depuis plusieurs années, encadrés par les éducateurs du Service Jeunesse, ils parcourent des dizaines de kilomètres pour nettoyer et débroussailler les sentiers communaux pour permettre aux citoyens de se promener en toute quiétude.

Si vous êtes un jeune de Trooz de 15 à 20 ans, que le travail physique au grand air ne vous rebute pas, vous pouvez envoyer votre candidature à ✉ jeunesse@trooz.be (nombre de place limité). ■



EXPOSITION PHOTOS AU MAKÀ



En fin d'année 2023, une exposition de photos « Trooz couleurs d'automne » a eu lieu sur le site du Maka à la Fenderie.

Ce projet subsidié était l'aboutissement d'un travail de jeunes troозиens ayant participé à un stage durant les congés d'automne en collaboration avec les Jeunes mutualistes libéraux.

Ces adolescents ont été initiés à la photo par une photographe professionnelle et leurs meilleures réalisations ont été encadrées et exposées durant 3 journées. Des ateliers de Scrapbooking ont aussi permis de mettre en valeur les divers clichés.

Toutes les classes de 5-6 primaires des écoles communales ont pu visiter cette exposition sous la forme d'un jeu concocté par les éducateurs et ainsi mettre en valeur de manière ludique le travail des jeunes photographes en herbe. Ce fut une belle réussite et les jeunes étaient fiers... et ils pouvaient l'être ! ■



Stages pendant les congés scolaires

Cette année 2024 sera encore riche en activités pour le Service Jeunesse. Après le stage multisports du mois de janvier où une dizaine d'enfants ont pu s'amuser et découvrir des sports fun, cela a été au tour des plus petits de faire un stage de psychomotricité du 26 février au 1^{er} mars 2024. Pour programmer au mieux les activités de vos bambins pendant les vacances scolaires, voici les dates de nos prochains stages :



► TROOZ FUN CLUB (3-12 ans) :

Centre de vacances

du 29 avril au 10 mai (2 semaines)

et du 22 juillet au 9 août (3 semaines)

à l'École de Prayon-centre,

Grand'rue 186 à 4870 Trooz



► STAGE MULTISPORTS (6-12 ans) :

Au Hall sportif

Rue de l'Église, 22 à 4870 Trooz

du 8 au 19 juillet (2 semaines).



► PSYCHOMOTRICITÉ (3-6 ans) :

à l'École de Prayon-centre

Grand'rue 186 à 4870 Trooz

du 8 au 19 juillet (2 semaines).





Règlement sur la taille des haies et plantations



MAINTENIR L'HARMONIE ENTRE NATURE ET VOISINAGE

Avec l'arrivée du printemps, la nature renaît et se développe. C'est donc le moment idéal pour prendre des mesures afin de préserver la biodiversité et de valoriser votre propriété.

Que dit précisément notre règlement général de Police ?

Haies et arbres à proximité du domaine public

- Ils doivent être émondés de façon telle qu'aucune branche ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de **4,5 m** au-dessus du sol et sur le trottoir, à moins de **2,1 m** du sol. (chapitre V, article 20 § 2^a) ;
- Ils ne doivent pas empiéter sur l'accotement ou le trottoir ;
- Ils ne doivent pas nuire à la visibilité routière ni gêner la circulation ou l'accès aux trottoirs ;
- Ils ne doivent pas entraver la visibilité des panneaux routiers.
- Heurter les câbles électriques aériens.

Toute infraction au règlement de police est passible d'une amende administrative pouvant atteindre 350,00 €.

Haies et arbres situés sur les parcelles de particuliers

QUELLES SONT LES RÈGLES ?

Vous êtes tenus...

- Respecter les distances de plantation, avec une marge de **2 m** pour les arbres à haute tige et **0,5 m** pour les autres arbres et haies ;
- Veiller à ce que les branches ne dépassent pas sur la propriété voisine ;
- Une haie ne peut dépasser les **2m** de haut (repousse comprise) si elle est plantée à moins de 2m de la limite de votre terrain. Pour les haies plantées à plus de 2m de votre clôture, alors il n'existe pas de hauteur limite pour votre haie.

Le Département de la Nature et des Forêts (DNF) du Service Public de Wallonie (SPW) recommande de ne pas abattre d'arbres pendant la période de nidification, du 1^{er} avril au 31 juillet, tout en veillant à ce que les plantations n'entravent pas la sécurité publique.

En cas de trouble entre voisins, le Juge de Paix détermine dans chaque cas si le trouble occasionné relève d'une législation ou, au contraire, s'il est anormal. Si tel est le cas, il ordonnera les mesures appropriées en veillant à ne léser aucun des voisins. ■



TONTE DES PELOUSES ET NUISANCES SONORES

Les DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS APRÈS 13h, il est interdit de faire usage d'une tondeuse à gazon, d'une tronçonneuse ou d'un autre engin bruyant actionné par un moteur.

DOCUMENTATION

- Guide pour la plantation de haies : <https://bit.ly/2RzvMGk>
- Règlements communaux de police zone SECOVA (Chapitre V - La propreté et l'entretien des parcelles)



+ d'infos sur le Service ENVIRONNEMENT ?!





UN PEU DE MAGIE À TRAVERS LES SPECTACLES

Cette année encore, les écoles communales de Trooz ont mis sur pied de très beaux spectacles.

Les thèmes retenus, « La nuit au musée », « L'espace », « Le tour du monde », « Le cinéma », ont été choisis afin de permettre aux petits et aux grands de travailler en continuité avec les matières vues en classe. Costumes, décors et chorégraphies, quel travail magnifique ! On peut dire que tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes en offrant à de nombreux spectateurs, un moment d'évasion merveilleux. Nous vous attendons nombreux le 6 avril prochain à l'école de Prayon pour clôturer cette belle série sur le thème de « Disney ».



LA BROUCK



FRAIPONT



NESSONVAUX



PÉRY

CLASSES DE NEIGE 2024



Du 19 au 27 janvier, tous les élèves de 6^e année des écoles communales de Trooz ont eu la chance de partir en classes de neige à Bellevaux en Haute-Savoie.

C'est la 4^e fois que cette belle station, réputée pour son côté chaleureux et ses panoramas à couper le souffle, est choisie

par l'Administration communale pour les classes de neige.

Les enfants ont pu bénéficier de leçons de ski et ainsi progresser rapidement et dévaler les pistes vertes et bleues.

En plus des plaisirs de la neige, ils ont pu découvrir la région à travers différentes activités : balades et jeux dans le village, visite des musées de la faune, de l'histoire et des traditions de Bellevaux... Ils ont également fait de nombreuses rencontres : un tourneur sur bois les a initiés à la fabrication d'un bambin en bois, l'apicultrice leur a raconté la vie des abeilles et leur a fait déguster du bon miel, le guide de montagne leur a fait découvrir la faune et la flore, mais également les dangers de la montagne, l'agriculteur leur a permis de goûter des spécialités régionales, telles que fromages, saucissons...

De belles aventures que l'équipe accompagnatrice aura le plaisir de vous raconter lors du souper des « retrouvailles » qui aura lieu le **vendredi 29 mars** à la salle Floréal de Fraipont.

Du **25 au 29 mars**, ce sera au tour des élèves de 5^e année de goûter aux joies du sport au gîte « Mozaik », à Louvain-la-Neuve. Un tout nouvel endroit que nous avons hâte de découvrir !





Lait, fruits & légumes à l'école !



Les écoles communales de Trooz participent au Programme européen « **Lait, Fruits et Légumes à l'école** » (appelé également « Progécole »). Celui-ci aide les écoles à promouvoir les bienfaits d'une alimentation saine dès le plus jeune âge en distribuant gratuitement des produits laitiers, ainsi que des fruits, qui permettront aux enfants de découvrir les produits locaux et de faire le lien entre alimentation et agriculture. Chaque semaine, les écoles reçoivent des produits laitiers, des fruits et des légumes, venant directement de la ferme : du lait de vache ou de chèvre, du yaourt, du fromage, des pommes, des poires, du chou... Les enfants se régaleront ! ■



Dans le courant du mois de novembre, les élèves des cinq implantations communales ont visité les locaux de la RTBF à Liège, en lien avec le projet numérique. Plongés dans l'atmosphère de l'information pour mieux en cerner l'utilité et en comprendre les enjeux de demain, l'occasion était belle pour les enfants des classes de 5^e et 6^e années de découvrir les coulisses et l'envers du décor, sans les filtres quotidiens de la petite lucarne.

Une visite guidée qui a impressionné les enfants, tant par la grandeur des lieux que par leur technologie.

Du cadre de travail des journalistes aux studios d'enregistrement (*The Voice*, *le Grand Cactus*), en passant par la case radio, rien n'a échappé à leur curiosité dans la fourmilière ertébéenne, même pas l'une ou l'autre personnalité croisée dans le dédale des couloirs.

Cerise sur le gâteau : nos élèves ont eu le privilège d'être acteurs lors de l'enregistrement des Niouzz, une émission d'actualités qui leur est dédiée.

Un beau souvenir à coup sûr ! ■



VENDREDI 29 MARS 2024 : 6^e primaires de toutes les implantations. Souper classe de neige

♥ Salle Floréal à 18h30

SAMEDI 6 AVRIL 2024 : École de Prayon - Spectacle de l'école ♥ Salle Floréal à 14h

SAMEDI 6 AVRIL 2024 : École de La Brouck - Blind test à 18h30 (bar et petite restauration) ♥ Salle Floréal

VENDREDI 24 MAI 2024 : École de Péry - Jogging en soirée (enfants et adultes)

SAMEDI 25 MAI 2024 : École de Péry - Matin brocante + fancy-fair et souper (dans les locaux de l'école)

VENDREDI 31 MAI 2024 : Mini Olympiades pour toutes les écoles maternelles de l'école

♥ Hall omnisports

MERCREDI 3 JUILLET 2024 : École de Prayon - Barbecue de fin d'année (dans les locaux de l'école)

VENDREDI 5 JUILLET 2024 : École de Fraipont - Barbecue de fin d'année (dans les locaux de l'école).



Pour plus de renseignements, les personnes intéressées peuvent s'adresser directement aux enseignants



FORMULAIRE DE DEMANDE DE RÉDUCTION DE LA TAXE SUR L'ENLEVEMENT DES IMMONDICES

OBJET ET MONTANT DES REDUCTIONS	ANNEXES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT
Réduction de 26,00 € de la partie forfaitaire de la taxe pour les ménages comportant au moins 3 enfants à charge au 1 ^{er} janvier de l'exercice d'imposition. Réduction de 15,00 € par enfant de moins de 2 ans au 1 ^{er} janvier de l'exercice d'imposition	Pour les enfants ayant dépassé l'âge de l'obligation scolaire (18 ans), une attestation , soit de fréquentation scolaire, soit délivrée par une caisse d'allocations familiales.
Réduction de 41,00 € de la partie forfaitaire de la taxe pour les ménages dont les <u>revenus</u> cumulés de toutes les personnes qui le composent ne dépassent pas 27.011,00€ + 5.000,48 € par personne à charge. Réduction de 16,00 € de la partie forfaitaire de la taxe pour les personnes reprises comme « isolé » au registre de la population et dont les revenus ne dépassent pas 32.413,20 €.	La copie de l' avertissement-extrait de rôle en matière d'impôt des personnes physiques du dernier exercice taxable (revenus 2022) ou, si l'Administration des Contributions ne vous en adresse pas , l'attestation délivrée soit par une caisse de pension, soit par un organisme assurant le paiement des allocations de chômage ou de mutuelle. Cette attestation devra reprendre les montants perçus du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 (uniquement pour les revenus de chômage et de mutuelle).
Réduction, pour raison médicale , de la partie proportionnelle de la taxe de 46,00 € pour les ménages disposant de conteneurs ou par la remise de 3 rouleaux de 10 sacs de 60 litres pour les ménages autorisés, en régime de dérogation, à utiliser des sacs.	Certificat médical attestant, dans le chef d'un des membres du ménage, de la nécessité d'une utilisation accrue du service, pour cause d'incontinence, de dialyse ou de maladie entraînant un volume de déchets significativement accru.

- La réduction pour les ménages bénéficiant de « faibles revenus » et la réduction pour 3 enfants à charge sont cumulables.
- La réduction pour les personnes isolées bénéficiant de « faibles revenus » n'est cumuleable avec aucune autre réduction.

DEMANDE DE REDUCTION(S) DE LA TAXE SUR L'ENLEVEMENT DES IMMONDICES - EXERCICE 2024 À INTRODUIRE POUR LE 1^{er} JUIN 2024 AU PLUS TARD

Je soussigné,

NOM, PRENOM :

ADRESSE :

sollicite le bénéfice de la réduction de la taxe sur l'enlèvement des immondices

- ☐ en fonction de la composition de mon ménage qui comporte **au moins 3 enfants à charge**
- ☐ en fonction de la composition de mon ménage qui comporte **au moins 1 enfant à charge de moins de 2ans**
- ☐ en fonction de **l'ensemble des revenus de mon ménage**
- ☐ en fonction de ma qualité **d'isolé(e)**
- ☐ en fonction de l'état de santé d'un membre du ménage (**incontinence ou dialyse**)

Je joins à la présente demande les annexes requises.

Je certifie sur l'honneur que les renseignements fournis à l'appui de la présente demande sont sincères et exacts et **en cas de réduction en fonction des revenus, que le montant cumulé des revenus de mon ménage** (c'est à dire toutes les personnes qui en font partie : conjoint, enfants, parents, etc.) **ne dépasse pas le montant de 27.011,00 € majoré de 5.000,48 € par personne à charge.**

Fait à TROOZ, le

Signature :

Annuaire des commerçants



ASSOCIATION
DES COMMERÇANTS
& INDÉPENDANTS
DE TROOZ

WWW.COMMERCETROOZ.BE

**+ DE 120 COMMERÇANTS
ET INDÉPENDANTS SUR TROOZ.**

NEW!

Vous êtes à la recherche :

- D'un chauffagiste, d'un électricien, d'un menuisier
- D'une société de chassis, une entreprise active dans la construction, un peintre ?
- D'un librairie
- D'un caviste
- D'un traiteur
- D'un fleuriste
- D'un boulanger, d'une sandwicherie



Scan moi

Accueil Liste des commerçants Actualités et Agenda À Propos de L'Association Se connecter Liste des commerçants

Trooz et ses commerçants !

Plus de 100 commerces, artistes et entreprises

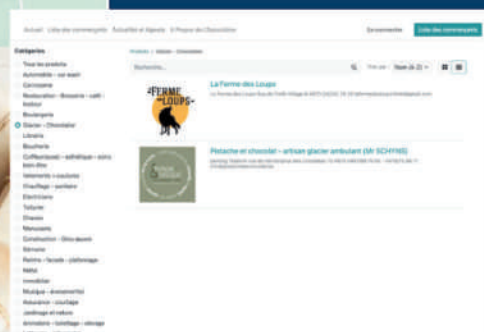
L'annuaire des commerçants et indépendants de votre commune à Trooz.

Privilégiez le commerce local, découvrez les commerçants de votre commune.

Listes des membres commerçants

Fichier pdf à télécharger reprenant par catégorie l'ensemble des commerçants et indépendants sur Trooz

**VOS COMMERCES
CLASSÉS PAR
CATEGORIES**



WWW.COMMERCETROOZ.BE

PRIVILÉGIONS LES COMMERÇANTS LOCAUX

LES ÉLECTIONS BELGES 2024



En 2024, la Belgique sera marquée par de grandes élections. Les citoyens belges iront à deux reprises aux urnes pour voter d'une part aux élections législatives fédérales, régionales et européennes, et d'autre part aux élections provinciales et communales. Ces élections seront déterminantes pour l'avenir, elles se tiendront le 9 juin et le 13 octobre 2024. Pour rappel, le vote est obligatoire en Belgique.

CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT LES ÉLECTIONS

■ Quels sont les différents types d'élections en Belgique ?

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Tous les 5 ans, nous votons pour élire des députés européens qui seront les représentants belges du Parlement européen. Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES (OU FÉDÉRALES)

Tous les 5 ans, nous votons pour le niveau fédéral. Nous élisons tous les députés qui composent la Chambre des représentants et une partie des sénateurs qui composent le Sénat. Les prochaines auront lieu le dimanche 9 juin 2024. Élections régionales et communautaires

Tous les 5 ans, nous votons pour élire les représentants des Parlements régionaux et communautaires. Les prochaines auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

ÉLECTIONS PROVINCIALES

Tous les 6 ans, nous votons pour élire les membres des 10 Conseils provinciaux du pays. Les prochaines élections se dérouleront le dimanche 13 octobre 2024.

ÉLECTIONS COMMUNALES

Tous les 6 ans, nous votons pour élire les membres des différents Conseils communaux de Belgique. Les prochaines élections se dérouleront le dimanche 13 octobre 2024.

■ Quelles sont les conditions requises pour voter ?

Conditions communes aux différentes élections :

- Être âgé de minimum 18 ans. Sauf pour les élections européennes et selon la nationalité de l'électeur.
- Être inscrit aux registres de population d'une commune belge au jour de l'arrêt de la liste des électeurs (l'inscription au registre des étrangers de la commune est valable pour les élections européennes et communales).
- Ne pas être suspendu de ses droits électoraux par une décision judiciaire.

Pour les élections législatives (fédérales), régionales, communautaires et provinciales :

- Seules les personnes de nationalité belge doivent voter.



- Les Belges résidant hors Belgique ne peuvent participer qu'aux élections législatives fédérales.

Pour les élections européennes :

- Toutes les personnes belges et majeurs résidant en Belgique doivent voter.
- Les jeunes de 16 et 17 ans possédant la nationalité d'un des 27 pays membre de l'UE peuvent voter. Ils peuvent néanmoins s'inscrire sur la liste des électeurs à partir de 14 ans.
- Toute personne majeure ressortissante de l'UE et qui réside en Belgique peut voter. Il faut d'abord s'inscrire sur la liste des électeurs de la commune de résidence.
- Les Belges résidant à l'étranger (et inscrits sur une liste consulaire étrangère) peuvent participer aux élections. Ils doivent alors s'inscrire sur la liste des électeurs afin signaler leur intention de vote.

Pour les élections communales :

- Les Belges résidant à Bruxelles et en Wallonie et les personnes étrangères inscrites sur la liste des électeurs,
- Les Belges résidant en Flandre, les citoyens UE résidant en Belgique peuvent voter.

■ **Comment s'inscrire ?**

Les Belges (18+) qui sont inscrits dans les registres de la population d'une commune belge ne doivent pas s'inscrire pour les élections. Ils sont automatiquement inscrits sur la liste des électeurs pour toutes les élections.

Les jeunes Belges (16 et 17 ans) ne doivent plus s'inscrire pour l'élection du Parlement européen. Ils figureront d'office sur la liste des électeurs. Cependant, le vote ne sera pas obligatoire pour ces jeunes.

L'Administration communale doit envoyer les convocations au plus tard 15 jours avant les élections. Durant la semaine qui précède les élections (pas avant) et ce, jusqu'au jour des élections, vous pouvez demander un duplicata à la commune.

■ **Ce qui faut savoir pour aller voter**

Il faut se munir de sa carte d'identité et de la convocation reçue par la Poste. Soyez attentif et lisez bien l'adresse du bureau de vote indiquée sur la convocation électorale que vous avez reçue. En effet, la convocation précise le jour, les horaires et le local où aller voter. Les bureaux de votes seront ouverts de 8h à 14h pour les élections de juin 2024 et les heures ne sont pas encore définies pour les élections d'octobre 2024.

Ces bureaux se situeront :

- ▶ HALL OMNISPORTS DE TROOZ, 📍 rue de l'Église 22
- ▶ ÉCOLE DE PÉRY, 📍 Rue de Beaufays 22
- ▶ SALLE FLORÉAL, 📍 Rue de Haveigné 467/A
- ▶ ÉCOLE COMMUNALE DE NESSONVAUX (PRIMAIRE), 📍 rue Large 278

■ **Que faire en cas d'indisponibilité le jour du vote ?**

Le vote par procuration

Si vous vous trouvez dans l'impossibilité d'aller voter pour les raisons suivantes : vacances, études, travail, santé, vous pouvez donner une procuration à une personne de confiance qui, elle-même, a la qualité d'électeur.

La personne doit être en possession du formulaire de procuration complété et signé, ainsi que de son document d'identité, et de sa propre convocation qui portera la preuve qu'il a voté (= cachet apposé par son propre bureau de vote).

■ **Comment voter valablement ?**

1. Choisir une liste et une seule
2. Utilisez le crayon rouge mis à votre disposition dans l'isoloir
3. Deux possibilités s'offrent à vous :
 - Soit, vous votez pour un ou plusieurs candidats en rougissant la case à côté du (des) nom(s) du (des) candidat(s) de votre choix. Vous pouvez cocher autant de candidats que vous voulez ;
 - Soit, vous rougissez la case de tête située au-dessus de la liste.

Le vote est nul et non valide si vous votez pour plusieurs listes et/ou plusieurs candidats de listes différentes ou si vous faites des ratures/dessins/inscriptions sur le bulletin de vote.

Gardez votre convocation avec le cachet apposé par votre bureau de vote.



Vous avez d'autres questions ? Scannez le code QR ci-contre pour obtenir davantage d'informations !



LGH, un arti

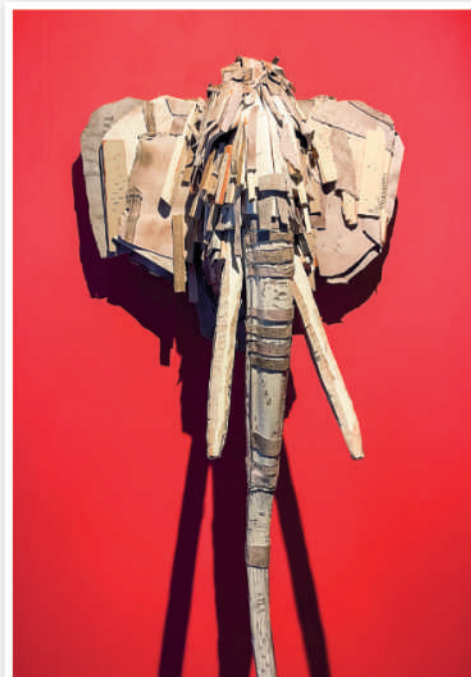
Dans le monde de l'art, certains artistes se distinguent non seulement par leur talent, mais aussi par leur engagement et leur originalité, c'est le cas de LGH, de son vrai nom Christophe Henry. Ses œuvres révèlent une sensibilité profonde envers la nature, les animaux et l'environnement.

Dans cette rubrique mettant en lumière les figures locales marquantes, il nous est apparu indispensable de dresser le portrait de cet artiste hors du commun.

Nous avons eu l'honneur de le rencontrer dans son atelier situé au cœur de Nessonvaux, un sanctuaire de créativité témoignant de son art qui le passionne depuis sa jeunesse.

DU RÊVE À LA RÉALITÉ, DU MENUISIER À L'ARTISTE

Dès son plus jeune âge, LGH exprime un intérêt pour les arts visuels et l'écriture. Pourtant, son parcours artistique débute dans un contexte familial où la menuiserie est privilégiée. Mais l'école et les cours traditionnels ne parvenaient pas à captiver son esprit, en classe, il commence très vite à dessiner et écrire.



iste engagé :

Il travaille quelques années en tant que menuisier, rêvant d'un avenir meilleur.

Malgré cette orientation imposée, LGH écoute son instinct et décide d'accorder plus de temps à sa passion pour l'art.

Il est très vite encouragé par sa compagne de l'époque. Une rencontre fortuite lors des Francofolies de Spa va changer sa vie. Guidé désormais par les encouragements et l'enthousiasme de son entourage proche, il choisit de se plonger totalement dans le monde artistique.

UNE INSPIRATION ANCRÉE DANS LA NATURE ET LA RÉCUPÉRATION

LGH puise son inspiration dans sa philosophie de vie, le respect de la nature et la récupération. En effet, donner une seconde vie aux objets et aux matériaux abandonnés est très important pour lui. Cette démarche artistique reflète son engagement écologique et sa volonté de sensibiliser le public aux enjeux environnementaux.

Il ne se limite pas à la sculpture. Il explore diverses formes artistiques, de la peinture à la photographie, en passant par la musique. Pour lui, l'art est une expression libre, ne se laissant pas définir par des étiquettes restrictives.

UN MESSAGE FORT ET UN ENGAGEMENT ACTIF

À travers son art, LGH cherche à transmettre un message écologique puissant, mettant en lumière les conséquences des humains sur la nature.

Il s'engage activement dans le nettoyage des rivières et sensibilisé, comme lors des inondations, il témoigne ainsi de son implication concrète dans les enjeux environnementaux de notre époque.

UNE TECHNIQUE SINGULIÈRE

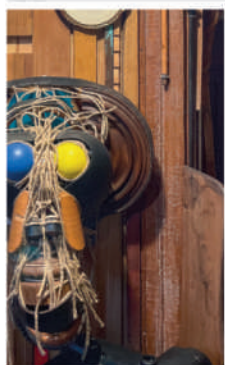
À partir de matériaux divers récupérés autant en bois, en cuir, en métal, et grâce à son passé de menuisier, LGH entreprend un processus de métamorphose artistique où chaque pièce est soigneusement sélectionnée, déconstruite et réinventée. De cette méthode, il en résulte des œuvres uniques.

En résumé, LGH est bien plus qu'un artiste talentueux, il est un visionnaire engagé, dont l'œuvre témoigne d'une profonde connexion avec la nature et d'une volonté de changement.

À travers sa démarche artistique et son engagement actif, il incarne l'espoir d'un avenir où l'art et l'environnement s'associent pour créer un monde meilleur.

LGH, ou Le Gros Henry, comme il se fait appeler artistiquement, évoque son parcours avec une modestie frappante, il partage son expérience avec sincérité. Il souligne l'importance de la patience, de la conviction en son travail, et de l'ouverture d'esprit pour les jeunes artistes qui souhaitent se lancer.

Le prochain rendez-vous avec LGH se tiendra le 27 et 28 avril dans son atelier à l'occasion d'une exposition. L'artiste continuera à surprendre son public avec des créations uniques, reflet de sa personnalité. ■



+ d'infos sur le
PARCOURS
d'ARTISTES 2024 ?!

SCANNEZ-MOI !



N'hésitez pas à le rencontrer également dans son charmant atelier notamment à l'occasion de «**PARCOURS D'ARTISTES**» les **samedi 18 et lundi 20 mai 2024**.



Comité «L'ÉTINCELLE»
de Fraipont

REGARDS SUR LES COMITÉS DE QUARTIER



Bienvenue dans les quartiers dynamiques de notre commune. Ceux-ci sont animés par l'énergie de leurs habitants. Dans cette rubrique, les comités de quartier, se rassemblent pour partager des nouvelles, des projets et des activités qui animent Trooz.

Plongeons-nous au cœur de nos quartiers.



Comité «LA CASBAH» de Trassenster

LE COMITÉ DE TRASENSTER « LA CASBAH »

Le Comité propose un large choix d'activités tout au long de l'année :

- **23 mars** : Souper terroir - Un repas à thème avec des plats du terroir, d'ici et d'ailleurs.
- **21 avril** : Vente de lasagnes - Des lasagnes maison préparées par les membres de la Casbah.
- **29 juin** : Barbecue de l'été - Venez célébrer le début de l'été avec les membres de la Casbah autour d'un délicieux barbecue.
- **Juin** : Retransmission des matchs de la Belgique pendant l'Euro de football.
- **3 & 4 août** : Trassenster en fête - La fête à Trassenster est de retour cette année avec au programme le Trassenster Classic (balade pour voitures anciennes, brocante, après-midi et soirée musicales, etc).
- **19 octobre** : Souper Moules - Le traditionnel souper moules-frites de la Casbah.
- **14 décembre** : Marché de Noël gourmand - Terminez l'année en beauté avec un bon verre et divers plats festifs dans une ambiance de Noël garantie.

LE COMITÉ DE FRAIPONT « L'ÉTINCELLE »

Le Comité l'Étincelle de Fraipont est plus chaud que jamais et vous a concocté un programme d'enfer pour 2024 :

- **22 juin** - Fête de la musique et projection du match de foot de l'équipe belge à la salle Floréal
 - **28 juillet** - Participation d'une équipe fraipontoise aux jeux intervillages de Banneux-Louveigné
 - **Du 30 août au 1er septembre** - Fête à Fraipont
 - **1er septembre** - Brocante à Fraipont
 - **31 octobre** - Cortège d'Halloween dans les rues de Fraipont
 - **14 décembre** - Tournée du Père Noël et vin chaud sur la place de Fraipont
- Pour plus d'infos, suivez-les sur Facebook
« Comité des fêtes de Fraipont - L'Étincelle »
Contact : ☎ 0495 63 12 34 (Océane)

LE COMITÉ DE NESSONVAUX

- **16, 17 et 18 août** : La fête à Nessonvaux
- A La Brouck, la traditionnelle Roméria aura lieu les samedi et dimanche Pentecôte

LE COMITÉ DE FORÊT « LA RENAISSANCE »

- **23 mars** Trail
- **16 & 17 août** Forêt en Fête
- **15 septembre** Brocante
- **23 novembre** Sainte Catherine



Si vous souhaitez vous rassembler, créer un comité, organiser des manifestations diverses, n'hésitez pas à nous tenir informés par mail à l'adresse communication@trooz.be



Parcours d'Artistes 2024

Chaque année, le Parcours d'Artistes ouvre une fenêtre sur la créativité locale, offrant aux habitants de Trooz et d'ailleurs une occasion exceptionnelle de découvrir et d'apprécier le talent artistique de la région.

Rendez-vous les **18, 19 ET 20 MAI 2024**, pour la découverte d'une multitude d'artistes prêts à vous accueillir dans leurs univers.

Le week-end de la Pentecôte, les amateurs d'art auront l'occasion de (re)découvrir les talents locaux, avec un circuit artistique traversant trois communes : Sprimont, Chaudfontaine et bien sûr, Trooz.

Les artistes ouvriront les portes de leurs ateliers pour partager leur passion, leurs inspirations et leurs créations.

C'est une opportunité exceptionnelle de plonger dans leur monde, de poser des questions et de comprendre les techniques qu'ils utilisent au profit de leur art.

EXPOSITION COLLECTIVE À CHAUDFONTAINE



Cette année, l'exposition collective se déroulera à Chaudfontaine, au sein des locaux de **Source O'Rama**. Ne manquez pas cette occasion de célébrer la créativité locale et de soutenir nos artistes. ■

Une organisation des **ÉCHEVINATS DE LA CULTURE DE TROOZ ET CHAUDFONTAINE** et des **FOYERS CULTURELS de CHAUDFONTAINE et SPRIMONT**, avec le soutien du **SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES DE LA PROVINCE DE LIÈGE**.



ARTISTES À RENCONTRER À TROOZ

- ATELIER PEINTURE de la Maison de la Laïcité - Collectif
- AQUILA Nathalie «Knots and Bambou»
- BLANCHE René
- CANTILLANA Monica
- COSPIN Janine «Jany»
- DESSART Isabelle «Isatuk»
- GEORIS Michel
- GRAFFART Martine
- HENRY Christophe «LGH»
- HENZ Karl
- LEMAL Sendrine «Miss Dyne- papier japonais»
- MICHEL Pierre-Alain
- PROVOOST Natascha



«La Promesse» :

Un message d'espoir pour Trooz

Lors du Conseil communal du mois d'octobre, les habitants de Trooz ont eu l'honneur de recevoir un témoignage artistique de la part de Monica Cantillana, artiste chilienne de renommée mondiale résidant dans notre commune.

Son œuvre, intitulée « **La Promesse** », illustre des valeurs qui nous sont chères. Sa sculpture incarne la force de l'esprit humain face aux défis et aux épreuves de la vie. En ces temps incertains, où la solidarité et l'optimisme sont plus que

jamais nécessaires, « **La Promesse** » nous offre un message d'espoir et de paix, même dans les périodes les plus sombres.

En offrant cette œuvre à notre commune, Monica Cantillana fait preuve d'une grande générosité. Sa contribution artistique enrichit notre patrimoine culturel.

Nous en profitons pour répéter nos plus vifs remerciements à Monica. ■





La Commune de Trooz par son étendue dans la Vallée de la Vesdre a le potentiel de vous présenter 7 balades balisées dont les paysages hétéroclites confèrent des ambiances aussi particulières les unes que les autres.

Le **30 juin prochain**, au départ de la Fenderie de Trooz, le Syndicat d'Initiative de Trooz organisera son **2^e Tour de Trooz** qui vous permettra d'explorer ces merveilleux paysages !

Ce sera en effet la grande fête des amateurs des beaux parcours de notre région. Il y en aura pour tous : que vous soyez grands sportifs ou amoureux des balades tranquilles, chaque proposition apportera son lot de découvertes et d'amusements.

Le **SYNDICAT D'INITIATIVE DE TROOZ** vous propose 3 choix :

- Le **35 km** : Départ à 7h, destiné aux grands sportifs, il passera dans les villages et hameaux comme : Forêt Village, La Rochette, Péry, Noirfalise, Fraipont Village, Becoën, Trassenster, Nessonvaux, Vaux-sous-Olne, Coucoumont et Gelivaux.
- Le **15 km** : Départ à 10h30, plus accessible pour les randonneurs amateurs, il vous fera emprunter les chemins bucoliques de nos belles contrées.
- Le **parcours familial** : Départ à 15h30, amusement en famille garanti avec goûter et animation sur le parcours.

Vu le succès de la précédente édition, la formule « *sac à dos gourmand* » sera disponible. Partez marcher accompagné de ce pique-nique sympathique. Retrouvez dans votre sac des produits du terroir qui agrémenteront l'activité sportive.

Le bar sera ouvert toute la journée et une petite restauration viendra combler les petites et grandes faims.

En fin de journée, vers 18h, nous prolongerons l'événement par un concert et nous nous donnerons rendez-vous pour la prochaine édition ! ■

INFO & INSCRIPTION :

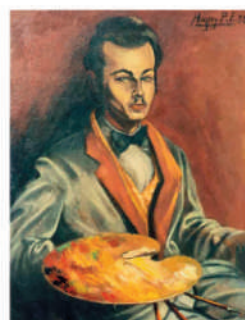
☎ **0490 19 91 72**

ou ✉ info@visit-trooz.be



PATRIMOINE DE NOTRE COMMUNE

L'histoire de Pierre-Édouard HIGNY



Le peintre Pierre-Edouard Higny est né le 7 juillet 1926 à Fraipont. Suivant les conseils de ses parents, il suit des cours de mécanique à l'école professionnelle Saint-Laurent à Liège. Mais à ses études, il préfère la littérature, la poésie, l'histoire, la peinture et le dessin.

Il s'initie seul à ces différentes disciplines et acquiert ainsi, un important bagage culturel, auquel s'ajoutent les cours suivis à Saint-Luc à Liège pendant 3 ans comme élève libre.

Pour satisfaire sa curiosité et son envie d'évasion, Pierre-Edouard Higny s'embarque comme mousse sur un bateau. A-t-il visité cet orient si souvent représenté dans son œuvre durant ce voyage ? Nous pouvons le supposer.

Après ses voyages lointains, Pierre-Edouard Higny ne quittera plus Fraipont sauf pour aller exposer à l'étranger. Son œuvre a été souvent primée en Belgique et à l'étranger, jusqu'en Espagne où il a reçu le titre de « *Don Pedro Eduardo Higny* ».

Dans le calme du grenier de la Maison Higny, transformé en atelier, à la lueur d'une lanterne et d'une bougie, il peint, dessine et écrit des poèmes satiriques et érotiques à la plume d'oie qu'il signe du pseudonyme « *Mazarin* ». Un article de 1960 le décrit comme un homme attachant, plein d'humour et

d'esprit, aimant le vin rouge, la cuisine, la musique classique qu'il partage avec ses amis.

Des photos de l'époque le montrent portant fine moustache et barbiche, tel le cardinal Mazarin. À ses activités artistiques s'ajoute la charge de sacristain à l'église Saint-Pierre de Nessonvaux.

Les thèmes des œuvres de Pierre-Edouard Higny sont multiples, passant des Madones couronnées aux Christs en gloire. Il peint également la mythologie grecque (*Méduse et sirènes*), l'histoire de Russie ou les fêtes d'Orient et d'Andalousie peuplées de danseuses et de déesses parées de pierres précieuses. Il aborde aussi le monde fantastique et symbolique à l'instar des œuvres de James Ensor ou de Jérôme Bosch, peintres qu'il admire.

Son œuvre, souvent qualifiée d'expressionniste, luministe et orientaliste est brusquement interrompue en 1987 quand on l'ampute Pierre-Edouard Higny de plusieurs doigts.

Deux années plus tard, l'artiste offre la jouissance de sa maison au CPAS de Trooz à condition qu'elle serve à l'organisation d'activités culturelles et sociales.

La « *Maison Higny* » est inaugurée en 1992. Il s'éteint le 7 juin 1996 à presque 70 ans. ■



Quoi de neuf dans votre BIBLIOTHÈQUE ?



En ce début de printemps, un tas de nouveautés vous y attendent. En voici quelques-unes :

- Au rayon des **ROMANS POLICIERS**, de nombreux auteurs de polars nordiques (suite à la fureur de lire 2023) mais aussi vos auteur.e.s préféré.e.s tels que : *Sur tes traces*/H. Coben, *La Maison aux Lumières*/D. Carrisi, *Sur la dalle*/F Vargas et bien d'autres.
- Quelques prestigieux **PRIX LITTÉRAIRES** de l'automne 2023 : *Veiller sur elle*/J.B. Andrea, *La sentence*/L. Erdrich, *Son odeur après la pluie*/C. Sapin-Dufour...
- Les amateurs de **BD** retrouveront avec plaisir les nouvelles aventures d'Astérix et Obélix, le journal de Tintin (spécial 77 ans), les suites de vos séries préférées (Largo Winch, XIII, Murena...) et d'autres belles découvertes.
- Côté **BIOGRAPHIES**, vous trouverez J.J. Goldman, les Beatles, Florent Pagny, B. Werber...
- Si vous pensez déjà à vos futures vacances, nous vous proposons quelques **GUIDES TOURISTIQUES** (Corse, Albanie...) mais aussi les bons plans pour partir avec vos enfants ou en camping-cars.
- Nous ne sommes pas en reste de **LIVRES JEUNESSE**. Pour les **TOUT-PETITS** nous avons enrichi nos collections de **CARTONNÉS** ludiques pour une lecture partagée joyeuse.

Notre choix d'**ALBUMS** vous permet de suivre tous les thèmes émaillant une année : les saisons, les fêtes (de la Galette des rois à Noël en passant par le carnaval, Pâques...) mais aussi toutes les étapes ou les questions que votre enfant se pose. L'album jeunesse c'est aussi un régal pour les yeux, un bonheur de découvertes, une lecture plaisir.

Nos « Sami et Julie » raviront les **JEUNES LECTEURS** tout comme les « journaux » : « *Le journal de Lili Canaille* » (6-9 ans); « *Le journal d'un dégonflé* » (9-12 ans); « *Le journal de Gurty* » (9-12 ans) sans oublier « *La cabane à 13 étages* » et tous ses multiples (26, 39, 52...étages)

Les étudiants trouveront assurément leurs lectures de classe, rayon que nous enrichissons au fur et mesures des listes qui nous sont données.

Au rayon BD jeunesse nous proposons Dad, Game Over, Mortelle Adèle et bien d'autres BD récentes ou classiques.

N'oubliez pas que si vous ne trouvez pas votre livre dans nos fonds mais qu'il existe dans une autre bibliothèque, nous pouvons vous le demander en **prêt inter** moyennant une à 2 semaines de délai, s'il est disponible. ■



BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE :
Gare de Trooz - Place du 11 novembre, 3



HORAIRES

LUNDI : fermé

MARDI : de 13h00 à 19h00

MERCREDI : de 9h30 à 17h30

JEUDI : fermé

VENDREDI : de 14h à 18h

SAMEDI : de 8h30 à 12h30



Ouverture prochaine de la
BIBLIOTHÈQUE DE FRAIPONT



+ d'infos sur
les BIBLIOS ?!

SCANNEZ-MOI !





Nouvelle réglementation pour les passeports et les cartes d'identité

Vous prévoyez de renouveler votre passeport ou votre carte d'identité ?
Notez bien les nouvelles directives en matière de photos !

Désormais, votre photo doit dater de moins de 6 mois et ne doit pas avoir été utilisée précédemment pour un autre document officiel. Le système de vérification le détectera automatiquement.

Assurez-vous que votre visage et votre cou soient dégagés :

- ▶ Pas de mèche devant ou trop près des yeux
- ▶ Pas de col, capuche ou écharpe
- ▶ Tête nue, sauf raisons religieuses
- ▶ Les lunettes sont autorisées à condition que les yeux soient visibles et qu'il n'y ait pas de reflets dans les verres. Le fond de la photo doit être blanc et neutre.
- ▶ Votre visage doit être pris de face, avec les lèvres bien fermées et une expression neutre, sans sourire.
- ▶ Les dimensions du visage doivent être comprises entre 31 et 36 mm.

Merci de prendre en compte ces critères lors de la prise de votre photo pour éviter tout désagrément lors de la procédure de renouvellement. Restez informés pour des démarches administratives simplifiées !



ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement

Exigences pour les photos de passeports, Kids-ID, cartes d'identité électroniques pour les Belges et documents de séjour pour les étrangers



Service public fédéral
Intérieur
Office des Etrangers
Direction Générale Institutions et Population



Expression du visage



Bouche ouverte, dents visibles



Bouche non fermée



Fond pas uni



Contraste insuffisant cheveux/fond



De travers et épaules pas droites



Penché (yeux pas horizontaux)



Yeux pas entièrement visibles



Verres teintés

Visibilité du visage



Tête couverte



Visage et yeux pas entièrement visibles



Visage pas entièrement visible

STOP

Plus d'infos :
www.photopasseport.be
www.ibz.rn.fgov.be

Lunettes



Surexposé



Sous-exposé



Reflets et ombres

Luminosité

Certaines photos sont issues du document ICAO9303 et sont reproduites avec l'aimable autorisation de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, SPF Affaires étrangères et SPF Intérieur



Une alliance pour des noces d'or



En janvier dernier, après 50 ans d'une longue histoire commune, Luigi et Arlette Bonanno fêtent leurs noces d'or lors d'une cérémonie à la salle des mariages. Après les félicitations d'usage, le bourgmestre, sous les yeux ébahis du couple, sort un lapin de son chapeau : l'alliance de Luigi remise par M. Denis, le boulanger de Prayon. Le couple n'y comprend rien !

Retour sur une perte datant de 25 ans

Dans les années septante, les époux Bonanno sont locataires d'un coffre dans une banque troozienne dans lequel l'alliance est déposée. Lorsque, quelques années plus tard, ils décident de vider leur coffre, ils ne retrouvent pas l'alliance et pensent qu'elle a été égarée ailleurs.

En 2022, à la suite des inondations, Monsieur Denis, de son côté, effectue de gros travaux dans son bâtiment nouvellement acquis (l'ancienne banque) et c'est en procédant à l'évacuation de tous les coffres encore présents dans la cave que l'alliance est retrouvée coincée dans l'un d'entre eux. Il est alors décidé de la conserver jusqu'aux noces d'or afin d'offrir cette surprise de taille au couple. Comme quoi, les inondations ont même apporté un petit supplément de bonheur à certains. ■

NOCES

NOCES D'OR

Luigi BONANNO et Arlette ANDRIEN Mariés le 26 janvier 1974

Noël WARNIER et Simone RESIMONT Mariés le 18 janvier 1964

MARIAGES

Thierry ELENGE BOLONGO et Blandine NKENG NSUANGANI, mariées le 17.02.2024

Fouad BÂADOUD et Sihame BECKERS, mariés le 10.02.2024

NAISSANCES

Orion PATINY
SCHYNS,
03.01.2024

Léandre NYSSSEN
POPOV
07.01.2024

Julia GRISAY
09.01.2024
Heraba TOURE
11.01.2024

Olivia CRÉMER
11.01.2024
Elias VICENTE HÉLIN
18.01.2024

Kathalyne POLOME
20.01.2024
Julian ALVAREZ
MICIELI
27.01.2024

Léo FOGUENNE
28.01.2024

DÉCÈS

Mathilde MOITROUX
04.07.1927 - 08.01.2024

Henriette VANROY,
08.05.1948 - 07.01.2024

Gustave DACO,
26.03.1935 - 02.02.2024

Serge SIMON
06.07.1951-29.01.2024

Christophe DEMOULIN,
17.05.1972 - 22.01.2024

CONTACTS

Le service Population/État Civil vous accueille dans le container (9 Grand rue 216c) :



- Tous les matins de 9h00 à 12h00.
- Le mercredi et le vendredi de 13h00 à 15h00 en plus du matin.
- Les permanences du samedi reprennent de 9h00 à 12h00.

Sans rendez-vous: changement d'adresse, carte d'identité, passeport, autres documents, permis de conduire.

Avec rendez-vous: naissance, mariage, décès, divorce, cohabitation légale, nationalité, reconnaissance pré et post-natale et service des étrangers.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

27 MARS dès 14h

BALADE GUIDÉE "LA VESDRE ET LA FENDERIE DE TROOZ"

📍 Pont de la Fenderie - 4780 Trooz

infos : ☎ 0490 19 91 72 ou ✉ info@visittrooz.be

28 MARS dès 20h

CLUB DE LECTURE "RÉINVENTER L'AMOUR" DE MONA CHOLLET

📍 Bibliothèque de Trooz, Place du 11 novembre - 4870 Trooz

infos : ☎ 0472 51 55 04 ou ✉ mltrooz4870@gmail.com

30 MARS dès 14h

«RITUELS CRÉATIFS POUR CHEMINER VERS DEMAIN»
par Les Fougères Asbl

📍 Forêt-Village, 39 - 4870 Trooz

infos : ☎ 0485 75 34 76 ou ✉ hello@nataschaprovoost.be

30 MARS dès 14h30

CHASSE AUX ŒUFS ORGANISÉE PAR LA COMMUNE

📍 Place de Forêt-Village, 4870 Trooz

infos : ☎ 0498 62 78 21 ou ✉ communication@trooz.be

30 MARS dès 18h30

GALA DE BOXE «THE NIGHT OF THE HEROES»

📍 Hall omnisports de Trooz, Rue de l'Église, 22 - 4870 Trooz

infos : ☎ 0499 98 62 60 Préventes : 20€ Sur place : 30€

3 AVRIL dès 14h

ATELIER AQUARELLE

📍 Rue Fenderie, 3 - 4870 Trooz

infos : ☎ 0472 51 55 04 ou ✉ mltrooz4870@gmail.com

4 AVRIL dès 20h

CONFÉRENCE «LES SORCIÈRES, HIER ET AUJOURD'HUI, DES FEMMES COMME LES AUTRES»

📍 Rue Fenderie, 3 - 4870 Trooz

infos : ☎ 0472 51 55 04 ou ✉ mltrooz4870@gmail.com

5 AVRIL dès 20h

CONCERT DES PROFESSEURS DE L'ATELIER DES MUSICIENS

📍 Rue Fenderie, 3 - 4870 Trooz

infos : ☎ 0472 51 55 04 ou ✉ mltrooz4870@gmail.com

24 AVRIL dès 14h

ATELIER D'ÉCRITURE

📍 Rue Général De Gaulle, 9 - 4870 Trooz

infos : ☎ 0470 04 75 58 ou ✉ mcr.ost@croixrouge.be

25 AVRIL dès 20h

CLUB DE LECTURE SUR LE THÈME DU VOYAGE

📍 Rue Fenderie, 3 - 4870 Trooz

infos : ☎ 0472 51 55 04 ou ✉ mltrooz4870@gmail.com

27 AVRIL

"VAL ET LES BATELEURS"

📍 Cabaret Fassotte (Aux Pianos Bovy) - Grand'rue, 206 - 4870 Trooz

infos : ☎ 0493 36 29 43 ou 04 351 78 58 ✉ mjmottet@skynet.be



Une question, une remarque,
contactez-nous par courriel :



✉ info@trooz.be

Suivez-nous sur
les réseaux sociaux !

COMMUNE DE TROOZ



L'Administration communale de TROOZ
- vous invite le -

DIMANCHE 31 MARS 2024

PLACE DE
FORÊT-VILLAGE

dès
14h30



Grande



**Chasse
EUFs**



POUR LES ENFANTS DE 0 à 12 ANS

- ANIMATIONS DIVERSES
- ESPACE CAFÉTERIA
- TERRAINS DE CHASSE PAR TRANCHES D'ÂGE

N'oublie pas ton panier
pour la récolte !

Rejoignez-nous sur COMMUNE DE TROOZ WWW.TROOZ.BE

ÉDITEUR RESPONSABLE : COLLEGE COMMUNAL DE TROOZ CONCEPTION : SERVICE COMMUNICATION

